

La Gazette

29 NOV. 2013

Votre hebdo
depuis
1944

1 €

N° 48 - 29 Novembre 2013

ARIÉGEOISE

La justice sur scène à l'Estive Hamlet serait-il jugé coupable aujourd'hui ?

1 président, 6 avocats, 2 huissiers, 2 experts psychiatres ariégeois ont accepté de se livrer à cet exercice pas ordinaire : l'expérience d'un théâtre documentaire. Si Hamlet était jugé aujourd'hui, serait-il reconnu coupable ou innocent ?

"Please, Continue (Hamlet)" le spectacle propose un simulacre d'un procès de Cour d'assises en mettant en scène d'authentiques professionnels de la justice. A leurs côtés, trois comédiens professionnels que l'on reconnaîtra avec leur tee-shirt jaune. L'histoire s'inspire du drame de Shakespeare. La trame : dans une banlieue populaire, pendant une fête de mariage, un jeune homme (Hamlet) tue le père (Polonius) de sa petite amie (Ophélie). Elle l'accuse de meurtre. Il déclare que c'est un accident... Presque trois ans plus tard, le procès s'ouvre.

C'est là que l'expérience commence, car la cour va être représentée sur scène par de vrais professionnels de la justice (recrutés dans le département où le spectacle se joue) qui auront eu le dossier d'instruction entre les mains (rappel des faits, dépositions de l'accusé, de sa mère, de la fille de la victime, d'expertises médico-légales), mais n'auront pas



© Sylvain Couzinet

répété. Il s'agira pour eux de jouer leur propre rôle. Douze spectateurs seront désignés par le président qui les choisira au hasard dans la liste des réservations, à l'issue des réquisitoires et plaidoyers. Ils seront constitués en jury populaire. A huis clos, en présence du président, ils statueront sur l'innocence ou la culpabilité d'Hamlet.

S'il fallait juger Hamlet pour meurtre, aujourd'hui, quel serait le verdict de la cour ? Yan Duyvendak et Roger Bernat, les auteurs du projet, s'interrogent : rendre la justice, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est tenter de démêler le vrai du faux pour définir

ce qui est juste ? Et ce n'est pas une mince affaire... L'essentiel, ici, est dans le pouvoir de la parole qui traque la vérité, soupèse le degré de culpabilité, défend et justifie, et réclame la sanction ou l'acquittement. Chaque soir, le verdict prononcé est différent. Chaque soir, le sort d'Hamlet se rejoue.

Mardi 3 et mercredi 4 décembre à 20h45 à l'Estive de Foix. Durée 3 heures avec entracte. 20 euros.
Attention : jauge limitée, spectateur sur plateau. Renseignements et réservations au 05.61.05.05.55